

Circulaire n° 3854

Circulaire

aux administrations communales

Objet : COVID-19 - Appui des préventionnistes du CGDIS dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de levée du confinement pour le secteur de l'Horeca

PJ: Coordonnées des chefs de service zonal de prévention et de planification et des communes sous leur responsabilité

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Dans le cadre de la mise en œuvre progressive des mesures de levée du confinement et notamment pour celles concernant le secteur Horeca des modifications de règlements communaux sur les terrasses de ce secteur ont été évoquées avec le SYVICOL. Les communes ont la faculté, dans les conditions qu'il leur appartient d'apprécier et en ne perdant pas de vue les impératifs de police administrative, d'autoriser les acteurs du secteur, d'étendre les surfaces de leurs terrasses sur l'espace public. Il s'agit d'une part, de privilégier la restauration à l'air libre et d'autre part, de pouvoir espacer les tables pour respecter la distanciation physique.

Dans ce contexte, je souhaite attirer votre attention sur la nécessité de veiller à intégrer les aspects de sécurité et de prévention contre les incendies dans la mise en œuvre de cette démarche.

Pour mieux accompagner et conseiller les communes, ainsi que les hôteliers, restaurateurs et cafetiers établis sur le territoire de votre commune, j'ai demandé au Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) de sensibiliser ses préventionnistes afin de trouver les meilleures solutions possibles. Il s'agit en effet, d'adapter l'application des prescriptions de prévention contre les incendies afin de soutenir la présente mesure au redémarrage du secteur, dans le respect des principes suivants :

- prévenir la naissance, le développement et la propagation d'un incendie,
- assurer la sécurité des personnes,
- l'évacuation des immeubles adjacents,
- faciliter de manière préventive l'intervention des services de secours.

A cet effet, vous trouverez ci-joint, les coordonnées des chefs de service zonal de prévention et de planification, ainsi que la liste des communes sous leur responsabilité. Ils pourront vous répondre directement ou mandater un de leurs collaborateurs, notamment si celui-ci est membre du centre d'incendie et de secours installé sur le territoire de votre commune. Il m'importe également de vous préciser que ces mesures sont temporaires et que, dès que l'obligation de distanciation physique sera levée, lesdites installations devront retrouver leur emplacement d'origine.

Enfin, je tiens à vous rappeler que les préventionnistes du CGDIS se trouvent de manière générale à votre disposition pour vous conseiller quant à l'application des prescriptions de prévention contre les incendies.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding

Coordonnées des responsables des services zonaux de prévention et de planification

Zone de secours Nord

Monsieur Henri Scholtes:

adresse: 4, avenue J.F. Kennedy L- 9053 Ettelbruck;

téléphone: 49771 5021;

Email : henri.scholtes@cgdis.lu ;

pour les communes de :

Beckerich
Bettendorf
Boulaide
Mertzig
Préizerdaul
Putscheid

BourscheidRedange-sur-Attert

Clervaux
Colmar-Berg
Diekirch
Ell
Rambrouch
Saeul
Schieren
Tandel

Erpeldange-sur-Sûre
Esch-sur-Sûre
Ettelbruck
Feulen
Goesdorf
Troisvierges
Useldange
Vianden
Vichten
Wahl

Grosbous
Parc Hosingen
Kiischpelt
Weiswampach
Wiltz
Wincrange

Winseler

Zone de secours Est

Monsieur Laurent Beauchet:

adresse: 11, Um L\u00e4nsterbierg L-6125 Junglinster;

téléphone : 49771 4021 ;

Lac de la Haute-Sûre

Email: laurent.beauchet@cqdis.lu;

pour les communes de :

 Beaufort Echternach Flaxweiler Bech Berdorf Fischbach Betzdorf Grevenmacher Biwer Heffingen Bous Junglinster Contern Larochette Consdorf Lenningen Manternach Dalheim

Mertert

Mondorf-les-Bains

NommernReisdorf

Remich

Rosport-Mompach

Schengen

- Stadtbredimus

Vallée de l'Ernz

Waldbillig

Waldbredimus

Wormeldange

Walferdange

Zone de secours Centre

Monsieur Laurent Massard:

adresse: 50, route d'Arlon L-1140 Luxembourg;

téléphone : 49771 3021 ;

Email: laurent.massard@cgdis.lu;

pour les communes de :

Bertrange Luxembourg Bissen Mamer Garnich Mersch Habscht Niederanven Helperknapp Sandweiler Hesperange Schuttrange Kehlen Strassen Koerich Steinfort Kopstal Steinsel

Lorentzweiler

Lintgen

Zone de secours Sud

Monsieur Pierre Gilbertz:

- adresse: 18, rue Léon Metz L-4238 Esch-sur-Alzette;

téléphone: 49771 6021;

Email: pierre.gilbertz@cgdis.lu;

pour les communes de :

BettembourgDifferdangePétange

DippachReckange-sur-Mess

Dudelange
Esch-sur-Alzette
Frisange
Käerjeng
Kayl
Roeser
Rumelange
Sanem
Schifflange
Weiler-la-Tour

Leudelange